

L3 GESTION DE PATRIMOINE
Parcours du L3 Gestion

Annexe L3 GP-FI
Organisation test d'admissibilité : mai 2018

Conditions de recrutement :

L'entrée en L3 Gestion, parcours Gestion de Patrimoine, s'effectue sur dossier(s), test d'admissibilité et entretien éventuel.

Les étudiants de L2 de l'Université Paris-Dauphine sont dispensés du test d'admissibilité

Dossiers de candidature :

- 1- Chaque établissement a son propre dossier de candidature ; vous devez donc remplir et envoyer les dossiers pour chaque établissement choisi (envoi papier ou envoi électronique selon la procédure de l'Etablissement concerné)**
- 2- Afin de vous inscrire dans un centre d'examen pour le test d'admissibilité, vous devez également remplir et envoyer un dossier au centre d'examen choisi. (Envoi papier ou envoi électronique selon la procédure de l'Etablissement concerné)**

***En résumé :**

Si vous choisissez Dauphine comme centre d'examen et comme établissement de formation, vous ferez parvenir le dossier électronique à Dauphine

Si vous choisissez Dauphine comme établissement de formation et l'IUP de Caen comme centre d'examen, vous ferez parvenir 1 dossier de l'Université Dauphine à Dauphine (dossier électronique) et 1 dossier de l'IUP Caen à Caen.

Attention : le test d'admissibilité est payant : un chèque 30 euros à l'ordre de l'ADIM BFA est demandé par le centre d'examen choisi ;
Pour les boursiers, un chèque de 10 euros à l'ordre de l'ADIM BFA est demandé avec une attestation de bourse pour l'année universitaire actuelle.

Cette feuille tient lieu de convocation : **NOM :**

Prénom :

**ANNEXE 1
TEST D'ADMISSIBILITE**

Samedi 26 mai 2018 de 10h00 à 12h00

AMPHI 4 -2^{ème} étage
UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75 116 PARIS
Metro Porte Dauphine

<p>Veillez cocher dans cette liste <u>la ou les filières</u> BANQUE, FINANCE, ASSURANCE où vous êtes candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> I.S.A.F.I. - AIX-MARSEILLE II<input type="checkbox"/> E. S.E.M.A.P - ANGERS<input type="checkbox"/> Banque-Assurance - CAEN<input type="checkbox"/> IUP Banque-Finance-Contrôle des risques LYON 2<input type="checkbox"/> IUP de Sciences Financières - NANCY 2<input type="checkbox"/> I.S.B.F.E. - NANTES<input type="checkbox"/> Institut Gestion de Patrimoine PARIS-DAUPHINE	<p>Veillez cocher dans cette liste <u>le centre</u> d'examen où vous souhaitez passer l'écrit (un seul choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> AIX-MARSEILLE<input type="checkbox"/> ANGERS<input type="checkbox"/> CAEN<input type="checkbox"/> LYON 2<input type="checkbox"/> NANCY<input type="checkbox"/> NANTES<input type="checkbox"/> PARIS-DAUPHINE
--	--

Si vous choisissez comme centre d'examen l'Université Paris Dauphine :

- 1 - Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début de l'épreuve, soit à 9h30 au plus tard
 - Il est impératif que chaque candidat se munisse d'un crayon à papier et d'une gomme.
 - Une preuve d'identité (avec photo) sera demandée à l'entrée.
- 2- Pour le paiement du test, il vous est demandé :
 - Un chèque signé, de 30 euros à l'ordre de l'ADIM-BFA, doit être envoyé avant le 14 mai 2018 par courrier à Mme CLEMENT- IGP Dauphine, Pôle Universitaire Léonard de Vinci , 12 avenue Léonard de Vinci 92916 La Défense Cedex
 - Pour les boursiers, un chèque signé, de 10 euros à l'ordre de l'ADIM- BFA, est demandé avec présentation d'une attestation de bourse pour l'année universitaire actuelle.

ATTENTION :

Vous ne pourrez pas passer le test de sélection si vous n'avez pas envoyé votre chèque dans les temps impartis.

Résultats /Entretiens

Les résultats de l'admissibilité et les horaires de convocation aux entretiens seront données par mail à partir du 31 mai 2018

Les entretiens se dérouleront entre le **11 et le 21 juin 2018** à partir de 8h30.

Les candidats convoqués à l'oral doivent impérativement remettre au jury tout document ou relevé de notes attestant les résultats de l'année universitaire 2017/2018.

Les résultats de l'admission seront disponibles dans les mêmes conditions que ceux de l'admissibilité le **22 juin 2018**.

AUCUN RESULTAT NE SERA COMMUNIQUE PAR TELEPHONE